conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Penta-Fluid DW 08

Date de révision: 09.06.2021 Code du produit: 770044 Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

ADDINOL Penta-Fluid DW 08

UFI: 5QMS-D6GA-W205-WYA5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Inhibiteur de corrosion.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société: ADDINOL Lube Oil GmbH

Gebäude 4609

Rue: Am Haupttor Lieu: D-06237 Leuna

Téléphone: +49 (0) 3461 845-0 Téléfax: +49 (0) 3461 845-555

e-mail: info@addinol.de
Interlocuteur: Service technique
Internet: www.addinol.de

Service responsable: Service technique d'ADDINOL

Fournisseur

Société: ADDINOL Lube Oil France SAS
Rue: 30 bis Rue du Vieil Abreuvoir
Lieu: F-78100 Saint-Germain-en-Laye

Téléphone: +33 661 83 73 58 e-mail: info@addinol.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 7 61 48 17 12 Ce numéro n'est joignable que pendant les heures

d'ouverture du bureau.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Mentions de danger:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Penta-Fluid DW 08

Date de révision: 09.06.2021 Code du produit: 770044 Page 2 de 13

Conseils de prudence

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir. P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération de déchets industriels.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

2.3. Autres dangers

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

Nocif en cas d'ingestion.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

Nº CAS	Substance				
	N° CE	Nº Index	N° REACH		
	Classification SGH				
64742-53-6	Distillates (petroleum), hydrotreated	l light naphthenic		60 - 80 %	
	265-156-6		01-2119480375-34		
	Asp. Tox. 1; H304				
68603-10-1	Barium salt of organic acids				
	271-637-1				
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4; H332 H	302			
111-76-2	Butylglycole			< 5 %	
	203-905-0				
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox.	ox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H331 H	1311 H302 H315 H319	_	

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Ellillico de e	oncenti ations	specifiques, facteurs in et ETA	
Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de cor	ncentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
64742-53-6	265-156-6	Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic	60 - 80 %
	dermique: DL	50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	
68603-10-1	271-637-1	Barium salt of organic acids	< 5 %
	l'	ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou ar voie orale: ATE = 500 mg/kg	
111-76-2	203-905-0	Butylglycole	< 5 %
		CL50 = 523 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou ermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1414 mg/kg	

Information supplémentaire

DMSO-Extrakt < 3 %, IP 346.

Système de classification : la classification corresponds aux listes CE actuelles complétées par des données de la littérature et des indications des entreprises.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Penta-Fluid DW 08

Date de révision: 09.06.2021 Code du produit: 770044 Page 3 de 13

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après ingestion

NE PAS faire vomir.

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes suivants peuvent se manifester: Toux. troubles respiratoires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes nitriques (NOx). suie.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Eloigner toute source d'ignition. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Penta-Fluid DW 08

Date de révision: 09.06.2021 Code du produit: 770044 Page 4 de 13

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Refer to the provisions listed in Sections 8, 12 and 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre. Eviter la formation de brouillard d'huile. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Assurer une aération suffisante. Fortement échauffé, le produit dégage des vapeurs combustibles.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Tenir à l'écart de: Agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire. gel. forte chaleur.

Température de stockage conseillée : 5 - 40°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
111-76-2	2-Butoxyéthanol	10	49		VME (8 h)	
		50	246		VLE (15 min)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Moment de prélèvement
111-76-2	2-Butoxyéthanol	Acide 2-butoxyacétique (après hydrolyse)(/g créatinine)	100 mg/g	en fin de poste de travail

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Penta-Fluid DW 08

Date de révision: 09.06.2021 Code du produit: 770044 Page 5 de 13

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
64742-53-6	Distillates (petroleum), hydrotreated light naphth	enic	•	·
Salarié DNEL	à long terme	par inhalation	systémique	2,73 mg/m³
Salarié DNEL	, à long terme	par inhalation	local	5,58 mg/m³
Salarié DNEL	à long terme	dermique	systémique	0,97 mg/kg p.c./jour
Consommateu	ur DNEL, à long terme	par inhalation	local	1,19 mg/m³
Consommate	ur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,74 mg/kg p.c./jour
68603-10-1	Barium salt of organic acids			
Salarié DNEL	, à long terme	par inhalation	systémique	0,23 mg/m³
Salarié DNEL	, à long terme	dermique	systémique	1,7 mg/kg p.c./jour
Consommateu	ur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,06 mg/m³
Consommateu	ur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,8 mg/kg p.c./jour
Consommate	ur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,8 mg/kg p.c./jour
111-76-2	Butylglycole			
Salarié DNEL	, aigu	par inhalation	systémique	1091 mg/m³
Salarié DNEL	, aigu	par inhalation	local	246 mg/m³
Consommate	ur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	59 mg/m³
Consommate	ur DNEL, aigu	par inhalation	systémique	426 mg/m³
Consommate	ur DNEL, aigu	par inhalation	local	147 mg/m³
Consommate	ur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	6,3 mg/kg p.c./jour
Consommate	ır DNEL, aigu	par voie orale	systémique	26,7 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL	, à long terme	dermique	systémique	75 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL	à long terme	par inhalation	systémique	98 mg/m³

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Penta-Fluid DW 08

Date de révision: 09.06.2021 Code du produit: 770044 Page 6 de 13

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation	
Milieu enviror	nnemental	Valeur
64742-53-6	Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic	·
Intoxication s	econdaire	9,33 mg/kg
68603-10-1	Barium salt of organic acids	
Eau douce		0,1 mg/l
Eau douce (r	ejets discontinus)	1 mg/l
Eau de mer		0,01 mg/l
Sédiment d'e	au douce	4270 mg/kg
Sédiment ma	rin	427 mg/kg
Intoxication secondaire		66,7 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		100 mg/l
Sol		854 mg/kg
111-76-2	Butylglycole	
Eau douce		8,8 mg/l
Eau douce (r	ejets discontinus)	26,4 mg/l
Eau de mer		0,88 mg/l
Sédiment d'eau douce		34,6 mg/kg
Sédiment marin		3,46 mg/kg
Intoxication s	econdaire	20 mg/kg
Micro-organis	smes utilisés pour le traitement des eaux usées	463 mg/l
Sol		2,33 mg/kg

Conseils supplémentaires

Recommended limit value for oil mist

TWA: 5 mg/m³ STEL: 10 mg/m³

Le produit ne contient pas des quantités de composés ayant des valeurs limites d'exposition professionnelles à surveiller. Les limites sont basées sur la réglementation valide au jour de leur création.

8.2. Contrôles de l'exposition





Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN : DIN EN 166

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : EN ISO 374

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Penta-Fluid DW 08

Date de révision: 09.06.2021 Code du produit: 770044 Page 7 de 13

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). Epaisseur du matériau des gants: 0.7 mm.

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 30 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). Epaisseur du matériau des gants: 0.4 mm

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Protection respiratoire avec filtre contre les gaz et vapeurs organiques de type A - point d'ébullition> 65 ° C: A1: <1000 ppm; A2: <5000 ppm; A3: <10 000 ppm.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide Couleur: marron

Odeur: comme: pétrole.

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non applicable

Modification d'état

Point de fusion:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

Aucune donnée disponible

200 °C

it debuilition of point initial debuilition

et intervalle d'ébullition:

Point d'éclair: 130 °C DIN EN ISO 2592

Inflammabilité

solide/liquide: Aucune donnée disponible gaz: Aucune donnée disponible

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité: 0,6 vol. %
Limite supérieure d'explosivité: 6,5 vol. %
Température d'auto-inflammation: > 220 °C

Température d'inflammation spontanée

solide: Aucune donnée disponible gaz: Aucune donnée disponible Température de décomposition: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur: Aucune donnée disponible

Densité (à 15 °C): 0,88 g/cm³ DIN EN ISO 12185

Hydrosolubilité: insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune donnée disponible

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Penta-Fluid DW 08

Date de révision: 09.06.2021 Code du produit: 770044 Page 8 de 13

Coefficient de partage n-octanol/eau: Aucune donnée disponible

Viscosité cinématique: 8 mm²/s DIN EN ISO 3104

(à 40 °C)

Densité de vapeur relative:

Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Ne pas surchauffer pour éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les : Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes de soufre. Phosphore oxydes. Oxydes nitriques (NOx). suie.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Mélange non-testé.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Penta-Fluid DW 08

Date de révision: 09.06.2021 Code du produit: 770044 Page 9 de 13

Nº CAS	Substance						
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode	
64742-53-6	Distillates (petroleum), hy	/drotreated	light naphthe	nic			
	orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	Study report (1982)	OECD Guideline 401	
	cutanée	DL50 mg/kg	> 5000	Lapin	Study report (1982)	OECD Guideline 402	
68603-10-1	Barium salt of organic acids						
	orale	ATE mg/kg	500				
	inhalation vapeur	ATE	11 mg/l				
	inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l				
111-76-2	Butylglycole						
	orale	DL50 mg/kg	1414	Cochon d'Inde	Study report (1994)	OECD Guideline 401	
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	Study report (1993)	OECD Guideline 402	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	523 mg/l	Rat	Study report (1980)	OECD Guideline 403	
	inhalation aérosol	ATE	0,5 mg/l				

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

non applicable

Information supplémentaire

Absence de données toxicologiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Penta-Fluid DW 08

Date de révision: 09.06.2021 Code du produit: 770044 Page 10 de 13

Nº CAS	Substance									
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode			
64742-53-6	Distillates (petroleum), hy	Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic								
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 mg/l	> 100	96 h	Pimephales promelas	Study report (1995)	OECD Guideline 203			
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100							
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	>= 1000	14 d	Oncorhynchus mykiss	CONCAWE, Brussels, Belgium (2010)	The aquatic toxicity was estimated by a			
68603-10-1	Barium salt of organic ac	ids								
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 mg/l	> 100	96 h	Oncorhynchus mykiss	Study report (2012)	OECD Guideline 203			
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100	72 h	Desmodesmus subspicatus	Study report (2012)	OECD Guideline 201			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	EL50 mg/l	> 100	48 h	Daphnia magna	Study report (2012)	OECD Guideline 202			
	Toxicité bactérielle aiguë	(> 1000	mg/l)	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewag	Study report (2012)	OECD Guideline 209			
111-76-2	Butylglycole									
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1474	96 h	Oncorhynchus mykiss	Toxicol Mech Meth 12, 255-63 (2002)	OECD Guideline 203			
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	911 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Toxicol Mech Meth 12, 255-63 (2002)	OECD Guideline 201			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1550	48 h	Daphnia magna	Toxicol Mech Meth 12, 255-63 (2002)	OECD Guideline 202			
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	> 100	21 d	Danio rerio	Toxicol Mech Meth 12, 255-63 (2002)	OECD Guideline 204			
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	100 mg/l	21 d	Daphnia magna	Toxicol Mech Meth 12, 255-63 (2002)	OECD Guideline 211			

12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
68603-10-1	Barium salt of organic acids	> 10000000000
111-76-2	Butylglycole	0,81

12.4. Mobilité dans le sol

En raison de sa faible solubilité dans l'eau, le produit sera séparé en majeure partie mécaniquement dans les installations d'épuration biologique.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

non applicable

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Penta-Fluid DW 08

Date de révision: 09.06.2021 Code du produit: 770044 Page 11 de 13

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Code d'élimination des déchets - Produit

120107

DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; huiles d'usinage à base minérale sans halogènes (pas sous forme d'émulsions ou de solutions); déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)	
<u>14.1. Numéro ONU:</u>	-
14.2. Désignation officielle de	-
transport de l'ONU:	
14.3. Classe(s) de danger pour le	-
transport:	
14.4. Groupe d'emballage:	-
Transport fluvial (ADN)	
14.1. Numéro ONU:	-
14.2. Désignation officielle de	-
transport de l'ONU:	
14.3. Classe(s) de danger pour le	-
transport:	
14.4. Groupe d'emballage:	-
Transport maritime (IMDG)	
14.1. Numéro ONU:	-
14.2. Désignation officielle de	-
transport de l'ONU:	
14.3. Classe(s) de danger pour le	-
transport:	
14.4. Groupe d'emballage:	-
Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)	
14.1. Numéro ONU:	-
14.2. Désignation officielle de	-
transport de l'ONU:	
14.3. Classe(s) de danger pour le	-
transport:	

14.4. Groupe d'emballage:

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Penta-Fluid DW 08

Date de révision: 09.06.2021 Code du produit: 770044 Page 12 de 13

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Unless specified otherwise, general measures for safe transport must be followed.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 28

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,3,4,7,8,9,11,12,15,16.

Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification	
Asp. Tox. 1; H304	Méthode de calcul	

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau.

Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Penta-Fluid DW 08

Date de révision: 09.06.2021 Code du produit: 770044 Page 13 de 13

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)